

REPUBLIQUE - FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE BOUSSY-SAINT-ANTOINE

ESSONNE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Art. L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)
Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Le Jeudi 24 novembre 2022

À 20h00

Salle Jacques-Chamaillard

(Retransmis en direct sur la page Facebook de la ville)

ORDRE DU JOUR

DÉLIBÉRATIONS

- 1) Décision modificative n°2 au BP 2022
- 2) Autorisation à donner au Maire pour engager et mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2023
- 3) Réajustement des tarifs des concessions dans le cimetière et les columbariums pour 2023
- 4) Réajustement des tarifs de location de salles municipales pour 2023
- 5) Réajustement des tarifs des droits de place et stationnement 2023
- 6) Réajustement du tarif du droit d'occupation du domaine public pour 2023
- 7) Autorisation à donner au Maire pour signer la promesse de vente pour la cession de la parcelle du bâtiment des ateliers municipaux
- 8) Tableau des effectifs
- 9) Présentation du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France pour l'exercice 2021

Questions diverses

Le Maire,

Romain C

